

L'an deux mille dix-neuf, le 26 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jacques CHARRIE, maire.

Date de la convocation : 21 juin 2019

Présents : Mmes et MM. Marie ALLIER, Jean-Michel BILLOT, Nicolas BONNEAU, Philippe BRIDONNEAU, Jacques CHARRIE, Françoise FABIE, Jacques GAMBELIN, Dominique LOUZON et Myriam SALVY.

Excusé : Jean-Louis ECHAVIDRE

Pouvoir : Touria BAROUX à Nicolas BONNEAU

Sébastien CARRIERE à Marie ALLIER

Laurence DELETRE à Françoise FABIE

Vivien LAGARDE à Jacques CHARRIE

Secrétaire de séance : Dominique LOUZON

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du conseil du 15/05/19 et signature du feuillet de clôture,**
- **Délibération / créance irrécouvrable,**
- **Questions et informations diverses :**
 - . **Suite de la réflexion / aménagement du chemin de la Croix Blanche**
 - . **Point sur les projets d'urbanisation du quartier As Blancs**

Approbation du compte-rendu du conseil du 15 mai 2019

Le compte rendu du conseil du 15 mai est approuvé à l'unanimité et le feuillet de clôture est signé par les membres du conseil présents.

Monsieur le Maire propose d'aborder le point sur les projets d'urbanisation des As Blancs en début de conseil en raison de la présence d'administrés présents pour cette question.

➔ **Projet d'urbanisation du quartier des As Blancs :**

Actuellement il y a 25 logements dans ce quartier. Avec les divisions rendues possibles avec la loi ALUR, on peut prévoir une augmentation conséquente de logements. La mairie souhaite limiter dans la mesure du possible cette urbanisation pour plusieurs raisons : le PLU précise que le cœur du village se situe entre l'église et la mairie. C'est un quartier pavillonnaire où il faut préserver la diversité de l'environnement et la qualité de vie des riverains. La voirie communale est inadaptée à une augmentation importante du trafic. Il n'y a pas d'assainissement collectif et les réseaux humides sont anciens et avec des zones en partie privée. La mairie est donc préoccupée par le réseau pluvial dont elle a la compétence ainsi que par l'assainissement.

Le Maire et l'adjoint à l'urbanisme ont reçu plusieurs promoteurs et architectes intéressés par l'aménagement de parcelles. Pour l'instant les informations concernant l'assainissement et la gestion du pluvial de ces projets ne sont pas précises, la mairie est en attente de projet concret mais il a été rappelé qu'il fallait limiter le nombre de logements. Monsieur le maire souhaite avoir l'avis du conseil sur ce point. Les membres présents approuvent cette position.

Une suspension de séance est proposée par Monsieur le maire pour permettre aux administrés du quartier des As Blancs présents de s'exprimer sur ce sujet. La séance reprend à 19h45.

Délibération / créance irrécouvrable

La trésorerie nous demande de régulariser un titre non soldé d'un montant de 107 €. Cette créance est irrécouvrable car elle est antérieure à 2002 et le débiteur est inconnu.

Après délibération, le conseil valide à l'unanimité cette dépense de 107 € correspondant à l'admission en non valeur d'un titre non soldé.

Questions et informations diverses

- ➔ Aménagement chemin de la Croix Blanche : Monsieur le Maire fait le point sur la réflexion de l'aménagement du chemin de la Croix Blanche qui a débuté suite à la demande de riverains soucieux de l'augmentation de la circulation et des nuisances qui en découlent. Plusieurs solutions sont encore en cours d'analyse.
- ➔ Fête Locale : Jacques Charrié après avoir contacté le Comité des Fêtes propose de louer des structures gonflables pour les enfants, à titre expérimental. Un devis a été demandé pour 3 structures qui seraient installées sur le terrain de pétanque les 3 soirs de la fête (vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 août) et surveillées. Le devis reçu est de 600 € pour l'ensemble de la prestation (3 jeux / 3 soirées / surveillance). Cette animation est offerte par la commune et entièrement gratuite pour les familles. Un flyer informant les familles sera distribué dans le courant de l'été.
- ➔ Rappel : une réunion de travail sur le legs Ladurantie est prévue mercredi 3 juillet à 18h30.
- ➔ Réunion TAD : lors de la réunion du 4 juin organisée par le Sicoval, les communes concernées par le TAD 119 avaient demandé le maintien en l'état du TAD avec rétablissement de la fréquence à 30 mn aux heures de pointe et une demande de modification des véhicules pour améliorer le confort et la sécurité des usagers. Une réunion a eu lieu le 6 juin avec Tisséo. Au cours de cette réunion il a été décidé :
 - Pas d'évolution à court terme
 - Maintien du service sous la forme de Transport à la demande
 - Rétablissement de la fréquence de 30 à 35 minutes le matin aux heures de pointe à la rentrée de septembre
 - Prise de rendez-vous Tisséo / Préfecture pour évoquer la question des véhicules utilisés et notamment la possibilité d'ajouter des ceintures de sécurité.
 - Poursuite des groupes de travail pour travailler sur le suivi et l'évolution du TAD 119.

Monsieur le Maire regrette que le projet de ligne régulière matin et soir n'ait pas été retenue par la majorité des communes.
- ➔ Projet présentation film « Qu'est-ce qu'on attend ? » : Philippe Bridonneau a contacté le Sicoval qui est d'accord pour participer à cette projection qui sera suivie d'un débat. La date retenue pour le moment mais pas encore définitive est le mercredi 18 septembre. Philippe Bridonneau souhaite organiser une réunion préparatoire avec les membres du conseil volontaires et les rebigois qui se sont manifestés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.